

**Procès-verbal de l'assemblée générale N° 7 de SORBUS,
tenue le mardi 15 février 2011
dans l'auditoire du Muséum d'histoire naturelle, à Neuchâtel**

- | | |
|--|---|
| 1. Accueil | 5. Rapport des vérificateurs des comptes |
| 2. Procès verbal de l'assemblée générale du 23 février 2010 | 6. Cotisations 2012 |
| 3. Rapport du président | 7. Programme 2011 |
| 4. Rapport des comptes de l'exercice 2010 et budget 2011 (X. Perregaux) | 8. Divers |

1. Accueil

Blaise Mulhauser, président, souhaite une chaleureuse bienvenue aux 30 personnes présentes, et donne lecture de la liste des 17 excusés.

L'ordre du jour n'appelle aucun commentaire.

2. Procès verbal de l'assemblée générale du 23 février 2010

Le PV de l'assemblée générale 2010 est en ligne sur notre site internet. Personne n'en souhaite la lecture. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Le rapport annuel a été envoyé aux membres avec la convocation à la présente assemblée. Relevons les quelques points suivants :

- Depuis 2005, début des actions de pose des nichoirs, plus de 1'000 nichées ont été comptabilisées, donc plus de 5'000 oisillons envolés. Cela devient donc assez conséquent à contrôler ! Il y a en effet déjà plus de 700 nichoirs posés et contrôlés par une 20^e de personnes.
- Nous comptons 196 membres à la fin de l'année. Ces membres sont généreux, car ils donnent souvent un petit don à l'association. Le déroulement normal des frais de Sorbus est donc pleinement couvert par les dons et cotisations.
- Le Comité de Sorbus se compose comme suit: Blaise Mulhauser (président), Xavier Perregaux (caissier), Julie Rieder (secrétaire), Sylvie Barbalat, Jean-Pierre Blanchet, Jan Boni, Jean-Pierre Kolly et Jean-Lou Zimmermann (membres).
- En 2010, le fonds « Grand tétras » a été utilisé pour soutenir l'action « Parrainez un arbre », projet initié par la section neuchâteloise du WWF, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel. L'aide financière permet de soustraire certains arbres à l'abattage jusqu'à leur complète décomposition. Cette action entre pleinement dans les buts de Sorbus, puisqu'il s'agit de protéger durablement un boisement utile à la survie d'oiseaux forestiers rares, parmi lesquels plusieurs espèces de pics. Entre 2009 et 2010, une personne nous a fait un don de Fr. 1'500.-, pour lequel nous cherchons à faire une action pratique bien précise – l'appel est lancé. Comme le fonds se porte bien, une idée serait d'utiliser une partie de ce fonds pour un projet dans le Parc Régional Chasseral.

4. Rapport des comptes de l'exercice 2010 et budget 2011 (Xavier Perregaux)

L'association a réalisé un bénéfice annuel de Fr. 6'856.65 et affiche au bilan un capital social de Fr. 49'911.27.

Si Sorbus a reçu environ la même quantité de dons que l'année précédente, les cotisations ont été en hausse. Les recettes de ventes aux stands ont été particulièrement importantes, atteignant Fr. 9'540.-. Dans le cadre de son programme « Nature en ville », la Ville de Neuchâtel a mandaté Sorbus pour organiser et réaliser des actions en faveur des oiseaux ; dans ce cadre, nous avons eu des charges de Fr. 8'315.40, mais des produits de Fr. 19'521.50 (ces chiffres tiennent compte de la masse salariale). Toutefois une partie importante des coûts de cette action est ventilée dans une autre rubrique et concerne les coûts de construction des nichoirs.

Le budget a été établi sur la base des chiffres de 2010, et propose un résultat positif de Fr. 1'950.-. Certains postes précédemment créés n'ont plus raison d'être, comme les mesures de compensation de la Robella, ou les nichoirs de Rochefort. L'année passée, Sorbus avait reçu Fr. 14'000.- de la Fondation Ellis Eliott et Fr. 12'000.- de la Loterie Romande, qui vont être dépensés cette année : en effet, l'association va éditer une brochure sur les oiseaux cavicoles, qui sera envoyée gratuitement à toute personne intéressée – tout est compris dans ces Fr. 26'000.- de dons. L'assemblée générale accepte à l'unanimité l'attribution des comptes tels qu'ils sont présentés ainsi que le budget 2011. Elle approuve en outre le transfert de Fr. 5'000.- du compte courant au « Fonds grand tétras ».

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, Ralph Schafflützel et Stéphan Roulet (absents tous deux), font savoir par la voix du caissier qu'ils confirment l'exactitude des comptes tels qu'ils sont présentés, et recommandent leur acceptation à l'assemblée. De fait, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents, et décharge est donnée au caissier, remercié pour son travail.

6. Cotisations 2012

Les cotisations sont de Fr. 20.- pour les membres individuels, Fr. 30.- pour les membres famille et de Fr. 100.- pour les membres collectifs. Le président propose de maintenir ces montants inchangés pour l'année à venir, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

7. Programme 2011

Notre programme varie peu d'année en année, ce qui ne l'empêche pas d'être riche !

- Par ses statuts, Sorbus s'est fixée la mission de réaliser des projets d'information au grand public. Dans ce but-là, l'association a recherché des fonds pour la réalisation d'une brochure intitulée « Des naissances dans mon jardin », et a récolté les Fr. 26'000.- dont il est question sous le point « Budget ». La brochure est déjà très avancée, car nous en sommes au stade de la relecture. Elle aura 48 pages, qui répondront à toutes sortes de questions quant aux nichoirs (comment les construire, les nettoyer, les entretenir, etc.), ainsi que des portraits d'espèces (stades de développement – œufs aux adultes). Un article est prévu dans la revue « Jardins romands », ainsi qu'une émission spéciale de « Monsieur Jardinier » (Radio suisse romande La Première) le dimanche 10 avril. Elle sera envoyée gratuitement.
- Deux sorties de poses de nichoirs auront lieu les samedis 19 mars (à Hauterive / NE, dans un verger hautes tiges) et 2 avril (dans la région du Vully, dans un écoréseau de la future commune de Vully-les-lacs).
- Le reste du programme se déclinera comme les années précédentes, avec 3 journées de travaux forestiers en automne, 2 ou 3 stands d'information (Jardin botanique de Neuchâtel au printemps et en automne, Festival de la Salamandre à Morges) et, peut-être, des journées de cassage de noix.

Merci à tous nos amis qui s'investissent largement dans nos activités et nous montrent ainsi leur généreux soutien.

8. Divers

La parole n'est plus demandée.

L'assemblée générale est levée à 19h40, suivie par un verre de l'amitié et petit buffet.

La partie récréative consiste en une conférence intitulée « Pourquoi entretenir la forêt neuchâteloise ? », de Jan Boni, membre du comité et ingénieur forestier de Neuchâtel.